

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 13 JUILLET 2022

**N° 2022-340 EHPAD LES ÉRABLES – RÉHABILITATION –
PLATEFORME DE GESTION FINANCIÈRE**

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

La Présidente retient l'offre de GESPRO pour la plateforme de gestion financière pour l'opération de réhabilitation de l'EHPAD Les Erables.

Paramétrage et abonnement 48 mois : 4 975,00 € HT

À CHANTONNAY, le 13 juillet 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.